



EGLISE NEUVE DE VERGT



GLEISIA NUEVA DE VERN

Editorial

L'Etat, engagé dans une politique de rigueur des dépenses publiques, impose aux ménages et aux collectivités locales des efforts financiers très importants.

Dans le même temps, nous constatons une forte croissance du nombre de personnes sans emploi ayant besoin de la solidarité nationale.

C'est dans cette conjoncture difficile que des choix économiques judicieux doivent être opérés afin de soutenir l'activité tout en préservant les possibilités d'investissement de la commune pour les années à venir, et ce sans alourdir la pression fiscale sur les ménages.

C'est ainsi qu'en 2013, les impôts de la commune n'augmenteront pas, aucun nouvel emprunt ne sera réalisé et les investissements seront essentiellement réservés à la jeunesse avec la construction d'une aire de jeux multisports et l'accompagnement du changement des rythmes scolaires.

L'année 2013 verra également l'aboutissement du PLUi et de la fusion des Communautés de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe. L'équipe municipale et moi-même restons actifs et vigilants dans ces dossiers importants.

Vous pouvez savoir compter sur moi.

Thierry NARDOU – Maire d'Eglise Neuve de Vergt et Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois

Vœux 2013



La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 19 janvier, à la salle communale, devant une nombreuse assistance ayant répondu à l'invitation. Le maire Thierry NARDOU a présenté ses vœux entouré de son conseil municipal et en présence du conseiller général Jean -Pierre Saint Amand.

Après avoir remercié l'ensemble des élus municipaux et le personnel pour le « travail de qualité accompli en 2012 » dans leur domaine de compétence respectif, le maire a dressé un récapitulatif des principales actions qui ont marqué l'année 2012. Un effort important a été consacré aux travaux effectués sur la voirie communale et des investissements conséquents ont été réalisés : acquisition d'un bâtiment près du cimetière à usage de garage et dépôt communal, et achat de matériel d'entretien (tondeuse, souffleur, balayeuse et lame sur tracteur). Après un mot de bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur la commune, il a souligné les nombreuses

naissances sur la commune portant à 445 le nombre d'habitants.

L'année 2013 sera consacrée en grande partie à la jeunesse. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a accueilli en septembre 2012 une sixième classe et il y aura lieu d'appliquer la réforme des rythmes scolaires et d'inscrire sous conditions les enfants de moins de 3 ans. Sachant que la commune met déjà à la disposition des écoles le préau fait en 2009, la bibliothèque dans le local de la mairie et la salle polyvalente pour des activités physiques, le conseil municipal a décidé de construire une aire de jeux multisports sur l'espace disponible près des terrains de boules. Cette structure permettra à tous les jeunes de la commune et des écoles de disposer d'un équipement de qualité. Enfin, l'année 2013 sera mise également à profit pour terminer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et les actes fondateurs de la nouvelle Communauté de Communes du Pays Vernois et de la Truffe qui sera en place le 1^{er} janvier 2014.

Cette manifestation a été suivie d'une dégustation de petits fours concoctés par Jean GERAUD, conseiller municipal, qui a mis tout son talent et son savoir faire pour confectionner un remarquable buffet.



Etat Civil

Naissances

Décès

29 janvier 2013 Mélissa Marie BLONDEL

9 mars 2013 Denise RAYMOND - COULAUD

3 février 2013 Sofia ETTAIR

28 février 2013 Antoine JACQUET

Infos Brèves

Goûter des seniors

Samedi 2 février, les seniors de 65ans et plus se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel goûter offert par la municipalité. Un trio de 2 musiciens et un chanteur (*) ont animé l'après midi pour ce moment de convivialité fort apprécié.



(*) « zouzou animation 24 » et un des meilleurs harmoniciste de France.

Mises aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux

La mairie et la salle des fêtes ont fait l'objet de travaux pour permettre leur accès par des personnes à mobilité réduite. Les portes des entrées principales ont été remplacées et les toilettes de la salle des fêtes transformées.

Projet d'équipement d'un terrain multisports



Ce projet concerne la mise en place d'une structure permettant la pratique de plusieurs activités sportives : handball, football,

basket-ball et volley-ball. Elle sera implantée près du terrain de boules et donc sur un emplacement proche du bourg et de l'école.

L'objectif de cette installation est de permettre, en premier lieu, l'accès aux enfants scolarisés à des équipements adaptés pour la pratique régulière d'une activité physique. Ensuite, elle doit répondre aux besoins des enfants et des adolescents de la commune en quête de pratiques sportives.

Travaux d'élagage des voies communales



Trois jours ont été consacrés par l'équipe municipale aux travaux d'élagage des voies communales.

L'entreprise FAGUET y a participé en partie ainsi que quelques volontaires bénévoles.

Episode neigeux de janvier

Une nouvelle fois, les chutes de neige ont mis plusieurs voitures au fossé dans les courbes situées à la sortie du bourg en direction de Périgueux. Avant l'arrivée des services départementaux engagés sur d'autres sites, et pour faciliter le dégage



des voitures sinistrées, l'agent municipal, Gérard Valentin, est intervenu avec la nouvelle lame de déneigement qui équipe le tracteur communal. Sa réactivité a été appréciée pour déneiger au plus vite les voies communales et les

rendre praticables.

Sécurisation du réseau électrique

Suite aux incidents de début d'année sur le réseau électrique, le maire Thierry NARDOU a attiré l'attention des services d'ERDF sur la vulnérabilité aux aléas climatiques du réseau moyenne tension (HTA) en passage dans une zone boisée dense dans le secteur des « Molles ». A cet effet, ERDF a mis à l'étude un projet de suppression de ce tronçon sensible et l'alimentation par ailleurs des postes HTA/BT « Les Molles » et « Puybelier ».

D'autre part, l'ensemble des lignes HTA sur le secteur des communes d'Eglise Neuve de Vergt et Breuilh va faire l'objet d'une maintenance lourde visant une rénovation complète du réseau aérien avec une augmentation des sections de certains câbles. A ce sujet un dossier d'ERDF est déjà parvenu aux propriétaires concernés par ces travaux notamment lorsqu'il y a des remplacements ou implantations de poteaux. Le but est d'améliorer la performance du réseau, le fiabiliser et le moderniser pour minimiser le nombre de coupures de courant provoquées par les intempéries et les incidents matériels.

Les actions menées depuis 5 ans auprès du Syndicat Des Energies de la Dordogne (SDE24) ont permis par ailleurs d'améliorer la desserte en énergie Basse Tension (BT) en remplaçant les fils nus encore existants par des câbles isolés et en enfouissant dans le bourg l'ensemble des lignes pour une meilleure qualité environnementale.

**SARL RENOV'BAT**
Entreprise de Maçonnerie et Restaurations Générales
« Le Bourg » 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
Tél. 05.53.35.24.06 fax. 05.53.35.34.51
Portable. 06.08.99.24.48
Courriel: renovbat24@yahoo.fr

**EURL services**
EURL Entreprise d'Electricité, Etudes & Services
La Tenancie Eglise Neuve de Vergt
24380 VERGT
Tél : 06 70 58 71 35
Courriel : 3e.services@free.fr
Fax : 05 53 53 76 75

**MOURGUES FRUITS**
La passion qualité
24 - EGLISE NEUVE DE VERGT 05 53 03 74 18
47 - MARMANDE 05 53 64 33 33
82 - MOISSAC 05 63 04 08 10

Budget de la commune

Une situation financière saine sans augmentation du taux des impôts locaux



Maîtrise des dépenses et renforcement de l'autofinancement

Les résultats de l'exercice budgétaire 2012 sont bons. La maîtrise des dépenses, ajoutée à des recettes satisfaisantes permet de dégager un excédent de 148 436 € qui va être affecté comme chaque année depuis 2008 au financement des investissements. Cette affectation permet de limiter le recours à l'emprunt et les frais financiers. C'est donc avec une situation financière solide que la commune aborde l'année 2013.

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

0%

Malgré un contexte difficile, porteur de restrictions budgétaires pour les années à venir, les taux des impôts directs locaux sont maintenus au niveau des taux en vigueur depuis 2010. Ces derniers restent respectivement à 9,16% pour la taxe d'habitation, 9,54% pour la taxe foncière du bâti, 38,01% pour la taxe foncière du non bâti, et 8,30% pour la Contribution Foncière des Entreprises. La seule augmentation observée, proviendra de la revalorisation des bases d'imposition appliquée par les services de l'Etat.

Informations pratiques

Tout savoir SUR L'ELAGAGE à proximité des lignes électriques

En tant que concessionnaire des lignes électriques, et dans le cadre de l'exploitation et la maintenance des réseaux de distribution d'électricité, ERDF a la responsabilité des travaux d'élagage pour sécuriser les réseaux et limiter le nombre d'incidents liés à la présence de végétation proche des lignes aériennes.

En pratique, les travaux sont confiés à une entreprise prestataire qui les réalise conformément aux prescriptions de l'arrêté technique. Le propriétaire conserve toujours la propriété des bois abattus. Les entreprises ne sont pas tenues de broyer les débris.

Droit et obligations du propriétaire

Le propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes électriques (en règle générale, pas de branche à moins de 3m d'un réseau Basse Tension en fils nus, et 5m d'un réseau Moyenne Tension en fils nus).

Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage.

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. Pour des raisons de sécurité, et avant d'engager tous travaux, le propriétaire des arbres devra contacter les services d'ERDF en envoyant une Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux (DICT) à : ERDF instruction des DT DICT, 4 rue Isaac Newton 33705 MERIGNAC (Tél : 05 57 92 77 77).

Ça s'est passé à Eglise Neuve de Vergt

Soirée contes

Samedi 9 février 2013, un nombreux public s'est déplacé à la salle des fêtes d'Eglise Neuve de Vergt pour assister à la soirée conte du duo Daniel Chavaroché et Jean Bonnefon.

Les deux artistes ont présenté leur nouveau spectacle « Y'a pas que le rugby dans la vie ». Ils ont conté de bonnes histoires savoureuses de personnages à peine inventés sur et autour du terrain de rugby du village de Bellecombe.

Les sourires, les rires et la bonne humeur se sont mélangés à l'émotion et à la tendresse de certaines histoires.

La soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une réception amicale préparée par la municipalité et animée par un groupe de trois musiciens « La Fille à Fernand » qui a fait danser les amateurs.



PEINTURE - DECORATION
AZEVEDO DECORS
24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 78 82 - Port. 06 80 73 57 97

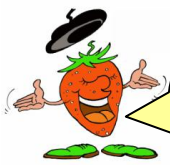
Entreprise de Maçonnerie
Neuf - Restauration
DA SILVA JOAQUIM
Vente et installation de cuisine et menuiserie

La Truherie
24380 Eglise Neuve de Vergt

05-53-46-31-98
06-81-69-98-18

Coiffeuse à domicile
Solange Béchade
Homme - Femme - Enfant
sur rendez-vous
Tél. 05 53 46 67 40

Portable : 06 78 08 54 89
«La Brande» 24380 Eglise-Neuve-de-Vergt
Siret : 451 580 112 000 14



Où en sommes nous sur le PLUi ?

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté en conseil communautaire le 2 avril 2013. Après avis des services de l'Etat, le dossier sera soumis à enquête publique au plus tôt à mi-août. Vous aurez alors l'occasion de faire valoir votre point de vue sur le projet.

Vie associative

Des miradors pour les chasseurs et un lâcher de faisans reproducteurs

L'amicale de chasse d'Eglise Neuve de Vergt, avec l'aide de la Fédération des chasseurs de la Dordogne, a mis en place des miradors pour le tir du grand gibier et permettre ainsi un tir fichant pour la sécurité de tous.

Dans le but de constituer un peuplement de faisans sauvages un lâcher de reproducteurs a été effectué en février. Pour la réussite de l'opération, il est recommandé d'éviter de déranger les volatils aperçus.



allo multi travaux
RICHON MICHAEL
LE BOST 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT

AUTO-ENTREPRENEUR
HOMME TOUTES MAINS POUR TOUS
VOS PETITS TRAVAUX INTERIEUR ET EXTERIEUR

TEL: 06 85 71 83 66
michael.richon@sfr.fr

ESTELLE DECOR

Réfection, Confection, Création

37 av G. de Gaulle
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
05 53 08 75 68 / 06 82 59 91 32

ARTISAN TAPISSIER
DECORATEUR & CREATEUR

estelledeco@hotmail.fr

Site: 49982407600016

Célébration de Noël



Les associations « Main d'or » et le « Fil d'Ariane » ont organisé la venue de l'abbé Célerier pour célébrer Noël à l'occasion de l'installation de la crèche dans l'église du village. Café, vin chaud et petits gâteaux ont clôturé la cérémonie.

ARTISAN MENUISIER EBENISTE
Cuisines et Meubles sur mesures
Menuiseries Bois, P.V.C
Jean-Yves Puech

24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 65 22

Florilège d'instant conviviaux avec l'association Main d'Or



Mercredi 19 décembre 2012, fête d'anniversaire des 90 ans de Marie PUECH après le traditionnel après-midi de jeux de scrabble et de belote.

La galette des rois partagée en janvier a été suivie du repas associatif, le 21 février, à « La petite auberge » de Saint Mayme de Péreyrol.

D'une manière générale, chaque mercredi après midi, après les parties habituelles de scrabble et de cartes, les joueurs de l'association prolongent la journée autour du goûter de l'amitié.

MAÇONNERIE • COUVERTURE • TAILLE DE PIERRE

Rui PINTO ALVES

DORDOGNE RENOVATION

LE SOUS SUD • 24380 EGLISE-NEUVE-DE-VERGT

06 81 04 37 86 • pinto.alves.rui@gmail.com

Virginia Beauté

Soins visage et corps, épilations, manucure, maquillage
beauté des pieds, pose faux-ongles en gel

Esthéticienne à domicile

La Trucherie
24380 Eglise Neuve de Vergt

06 20 50 00 63
virginia.laulan@orange.fr

Le Neueglisien

Avril 2013 - N° 15
Bulletin des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt
Dépôt légal : Avril 2013

Les pages du journal sont consultables sur le site internet:
www.cc-paysvernois.fr

Responsable de la publication : Thierry NARDOU
Responsable de la rédaction : Jacky COULAUD
Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51